



25 rue de Cagouillet - 16100 COGNAC
Tél. : 05 45 36 59 88 - Fax : 05 45 36 59 69
Email : contact@sgvcognac.fr - Web : www.sgvcognac.fr

*Information presse
Cognac, le 22 octobre 2010*

VITICULTEURS, SOYEZ PRUDENTS QUANT A LA DATE DE DEBUT DE DISTILLATION

Cher(e) Adhérent(e),

Les opérateurs gaziers subissent actuellement des difficultés d'approvisionnement et de transport liées aux différents mouvements sociaux qui bloquent certains ports, raffineries ou axes routiers. Ces difficultés se focalisent autour de deux points : l'approvisionnement en produit d'une part et la pénurie de carburant d'autre part, en particulier de gasoil, qui commence à affecter certains prestataires de transport.

Bien entendu, tous les moyens sont développés par les opérateurs pour trouver toutes sources d'approvisionnement complémentaires, y compris à l'étranger par route et pipe line, pour tenter de compenser les quantités commandées qui viendraient à manquer.

Si la situation devait encore se dégrader, nous attirons votre attention sur le fait qu'une pénurie serait à craindre. Attention toutefois, ce message n'a pour seule vocation de vous informer et non de vous alarmer sur une situation qui pour l'instant semble être maîtrisée par les opérateurs.

En attendant un retour à une situation normale, les opérateurs gaziers demandent au S.G.V. Cognac de vous relayer quelques conseils de prévention en cette veille de période de distillation charentaise :

- Soyez prudent quant à la date de début de distillation ;
- Surveillez régulièrement le niveau de vos citernes afin d'éviter les demandes de livraison en urgence et ;
- Anticipez les livraisons à venir (à ce sujet, nous vous rappelons que le délai contractuel de livraison est de 8 jours).

Ces quelques mesures peuvent aider les opérateurs à un meilleur lissage des approvisionnements et une meilleure planification des tournées, évitant les modifications de dernière minute qui engendrent une augmentation significative des kilomètres à parcourir (et donc de la consommation de gasoil).

De plus, sachez que vos représentants syndicaux rencontrent les opérateurs gaziers la semaine prochaine (du 25 au 28 octobre) afin de négocier les tarifs de campagne comme chaque année. Le prochain numéro de l'Avenir du Cognac sera d'ailleurs consacré au « Gaz de Distillation ».

Contact : Emilie CHAPALAIN